

Les effectifs des personnels de l'Éducation nationale progressent plus rapidement que le nombre d'élèves

Les effectifs du Ministère de l'Éducation nationale en Guyane, hors enseignement supérieur, progressent de 39,3 % depuis 2013 pour s'établir à 9 481 personnes à la fin de l'année 2022. Dans le premier degré, quatre enseignants sur cinq sont des femmes et un enseignant sur deux dans le second degré. Parmi les écoliers et les collégiens, neuf élèves sur dix sont scolarisés dans un établissement relevant de l'éducation prioritaire. Les effectifs scolaires progressent entre 2013 et 2022. À l'âge de 3 ans, le taux de scolarisation augmente.

À la fin de l'année 2022, le Ministère de l'Éducation nationale emploie 9 481 personnes en Guyane hors enseignement supérieur ► **figure 1**. Cet effectif augmente de 39,3 % par rapport à 2013, alors que le nombre d'élève progresse de 15,6 %. Les enseignants du premier et du second degré des secteurs public et privé sous contrat représentent 75,4 % de l'ensemble du personnel de l'Éducation nationale, soit 7 145 personnes. En dix ans, la proportion d'enseignants dans l'effectif total de l'Éducation nationale diminue de 5,8 points en lien avec l'augmentation des effectifs des personnels « administratifs techniques, d'encadrement et de surveillance ». En effet, pour répondre aux politiques menées par l'éducation nationale concernant les établissements classés en REP+ (89,2 %) mais aussi à la forte croissance de la population scolaire (+12 146 élèves hors enseignement supérieur entre 2013 et 2022), leurs effectifs progressent de 69,8 % sur la période.

Les effectifs d'enseignants du premier degré public augmentent d'un tiers entre 2013 et 2022

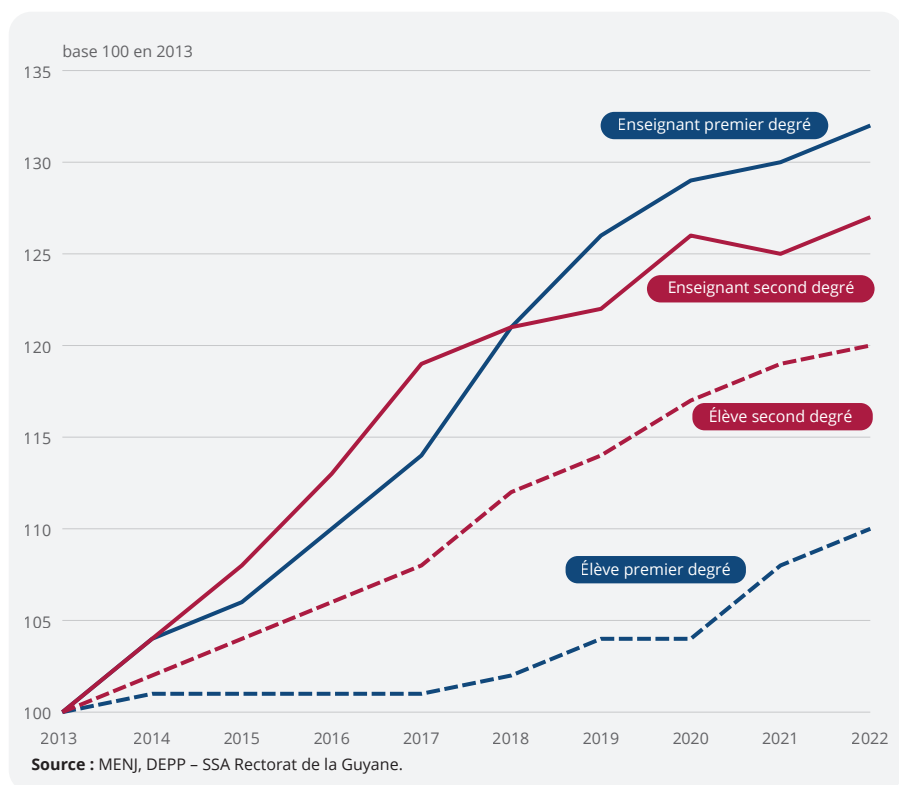
En 2022, 3 552 enseignants exercent dans le premier degré public soit l'effectif le plus élevé tous niveaux confondus. L'effectif des enseignants de ce niveau scolaire est celui qui progresse le plus entre 2013 et 2022 (+32,7 %). Dans les établissements publics, au rectorat ou en circonscription ► **définition**, travaillent 2 114 agents administratif, techniques, d'encadrement et de surveillance, dont 1 306 assistants d'éducation. Leur effectif augmente de 130 % par rapport à 2013. L'ensemble de ces personnels contribue directement ou indirectement à la formation d'environ 90 000 élèves du premier et second degré relevant du Ministère de l'Éducation nationale (hors enseignement supérieur) au cours de l'année scolaire 2022-2023.

► 1. Évolution des effectifs des personnels de l'Éducation nationale (hors enseignement supérieur)

Année	Enseignants			Administratifs, Techniques, Encadrement et surveillance	Apprentis et contractuels alternants	Total	Part des enseignants (en %)
	Public	Privé	Total				
2013	5 205	322	5 527	1 245	33	6 805	81,2
2014	5 399	336	5 735	1 267	33	7 035	81,5
2015	5 542	355	5 897	1 244	152	7 293	80,9
2016	5 820	358	6 178	1 454	174	7 806	79,1
2017	6 075	372	6 447	1 547	350	8 344	77,3
2018	6 307	373	6 680	1 837	322	8 839	75,6
2019	6 482	380	6 862	1 937	294	9 093	75,5
2020	6 646	389	7 035	2 021	194	9 250	76,1
2021	6 659	389	7 048	2 118	126	9 292	75,9
2022	6 756	389	7 145	2 114	222	9 481	75,4
Évolution 2013-2022 (en %)	29,8	20,8	29,3	69,8	527,7	39,3	//

Source : MENJ, DEPP – SSA Rectorat de la Guyane.

► 2. Évolutions comparées des effectifs d'élèves et d'enseignants



Les effectifs d'enseignants augmentent plus rapidement que les effectifs d'élèves quel que soit le degré scolaire, même si la hausse est plus marquée dans le premier degré (+32,0 % depuis 2013 contre +27,0 % pour le second degré). Cette évolution résulte de différentes politiques menées par l'Éducation nationale en termes de dédoublement des classes de CP et de CE1 et de limitations des effectifs par classe dans le premier et le second degré afin d'améliorer l'encadrement des élèves. Sur la même période, les effectifs d'élèves augmentent de 10,0 % dans le premier degré et de 20,0 % dans le second degré

► **figure 2.**

Dans le premier degré, quatre enseignants sur cinq sont des femmes

Parmi les 3 552 enseignants exerçant dans le premier degré public pour l'année scolaire 2022-2023, 3 184 sont titulaires ou assimilés (89,6 %) et 2 757 sont des femmes (77,6 %) ► **figure 3.** Sur la même période, le premier degré privé compte 142 enseignants. La proportion du personnel titulaire est plus faible (71,1 %) et la proportion de femmes (80,3 %) plus forte que dans le premier degré public.

Les établissements du second degré public (y compris les classes post-baccalauréat) regroupent 3 204 enseignants ► **figure 4.** Parmi eux, 2 262 sont titulaires ou assimilés (70,6 %) et 47,2 % sont des femmes. Dans les établissements privés sous contrat, les femmes sont plus nombreuses (57,9 % des effectifs). En revanche, les titulaires ou assimilés sont moins nombreux et leur part diminue continuellement depuis 2013 (-21 points sur la période).

Si la population enseignante du premier degré est plus féminisée que dans le second degré, elle est également plus jeune dans l'enseignement public : 13,1 % des enseignants ont plus de 55 ans contre 19,6 % dans le second degré. C'est l'inverse dans le secteur privé (respectivement 20,3 % contre 15,3 %).

Neuf élèves sur dix sont scolarisés dans un établissement en éducation prioritaire renforcée

Parmi les 223 écoles et collèges en Guyane, 169 écoles et 30 collèges, tous publics, relèvent de l'éducation prioritaire renforcée (REP +) soit 89,2 % des établissements. Ils accueillent 43 247 écoliers et 21 452 collégiens. Ainsi, à la rentrée 2022, 90,0 % des écoliers et 88,3 % des collégiens de l'académie sont scolarisés dans un établissement relevant de l'éducation prioritaire ► **figure 5.**

► 3. Répartition des effectifs des personnels du premier degré de l'Éducation nationale

Année	Public			Privé		
	Enseignants (en nombre)	Part des femmes	Part des titulaires	Enseignants (en nombre)	Part des femmes	Part des titulaires
2013	2 677	73,1	90,3	131	81,7	77,1
2014	2 783	73,9	93,0	133	80,5	80,5
2015	2 829	74,4	92,9	141	83,7	76,6
2016	2 953	75,4	89,2	140	84,3	78,6
2017	3 053	76,0	87,9	151	85,4	72,2
2018	3 239	77,0	86,1	151	82,8	72,2
2019	3 405	77,4	84,5	147	81,6	77,6
2020	3 476	77,8	87,9	146	81,5	79,5
2021	3 508	77,6	90,3	143	81,8	75,5
2022	3 552	77,6	89,6	142	80,3	71,1

Source : MENJ, DEPP – SSA Rectorat de la Guyane.

► 4. Répartition des effectifs des personnels du second degré de l'Éducation nationale

Année	Public			Privé		
	Enseignants (en nombre)	Part des femmes	Part des titulaires	Enseignants (en nombre)	Part des femmes	Part des titulaires
2013	2 528	46,2	67,6	191	57,1	68,6
2014	2 616	46,6	67,0	203	58,1	59,6
2015	2 713	46,5	66,2	214	58,9	54,2
2016	2 867	47,0	66,6	218	59,2	54,1
2017	3 022	47,0	66,5	221	56,6	52,9
2018	3 068	47,2	67,7	222	55,0	49,5
2019	3 077	47,0	70,0	233	56,7	48,5
2020	3 170	46,5	71,9	243	56,4	48,1
2021	3 151	46,3	73,2	246	58,9	48,8
2022	3 204	47,2	70,6	247	57,9	47,8

Source : MENJ, DEPP – SSA Rectorat de la Guyane.

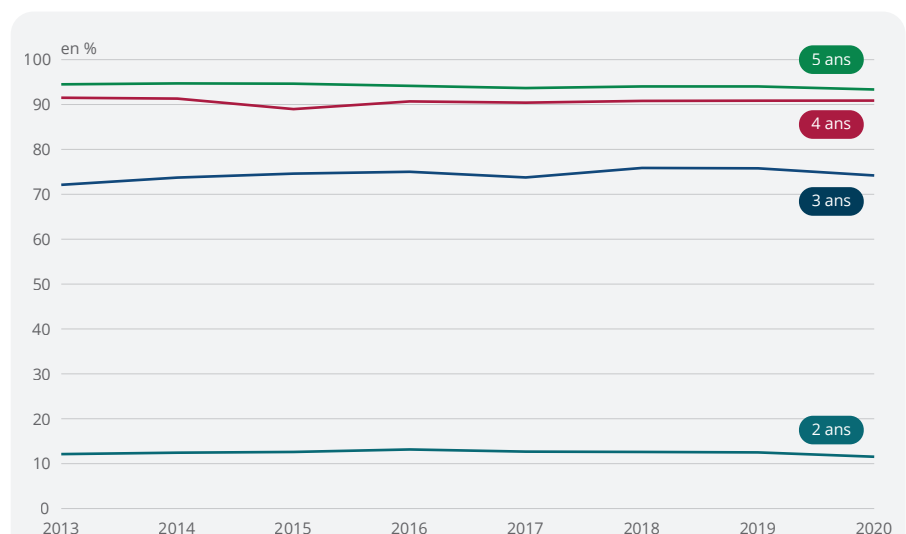
► 5. Répartition des établissements et des effectifs selon l'appartenance à l'éducation prioritaire en 2022

	Public		Privé	
	REP +*	Hors éducation prioritaire	REP +	Hors éducation prioritaire
Nombre d'écoles	169	6	0	11
Nombre d'écoliers	43 247	1 711	//	3 105
Part d'écoliers (en %)	90,0	3,5	//	6,5
Nombre de collèges	30	1	0	6
Nombre de collégiens	21 452	926	//	1 926
Part de collégiens (en %)	88,3	3,8	0	7,9

* Réseau d'Éducation Prioritaire Renforcée.

Source : MENJ, DEPP – SSA Rectorat de la Guyane.

► 6. Taux de scolarisation des enfants de 3 à 5 ans en Guyane



Source : Insee, recensement de la population, exploitation principale.

Trois collégiens sur cinq inscrits dans un établissement en REP + ont des parents ouvriers ou inactifs contre un collégien sur deux hors éducation prioritaire. En Guyane, la proportion d'enfants d'ouvriers ou d'inactifs dans le second degré en REP + est supérieure de dix points à la moyenne de la France entière.

La proportion d'enfants scolarisés dès 3 ans augmente entre 2013 et 2020

Les dernières années se caractérisent par l'augmentation du taux de scolarisation ► **définition** des élèves de 3 ans : il s'établit à 74,2 % en 2020 contre 72,1 % en 2013 ► **figure 6**, en lien avec l'obligation de scolarisation dès 3 ans depuis 2019. Cette évolution a aussi été rendue possible par l'ouverture de cinq classes de proximité en 2019 qui évitent l'utilisation des pirogues pour se rendre à l'école : Sparwine (devenue une école), village Favard (Roura), Beli kampoe et Boniville (Grand-Santi), Anaola Ondo et Patience (Apatou). Les taux de scolarisation à l'âge de 3 ans demeurent toutefois inférieurs à ceux observés dans l'ensemble de la France depuis le milieu des années 1990 (99,0 %). Le taux de scolarisation progresse avec l'âge : en 2020, 90,9 % des enfants de 4 ans sont scolarisés, 93,3 % à l'âge de 5 ans.

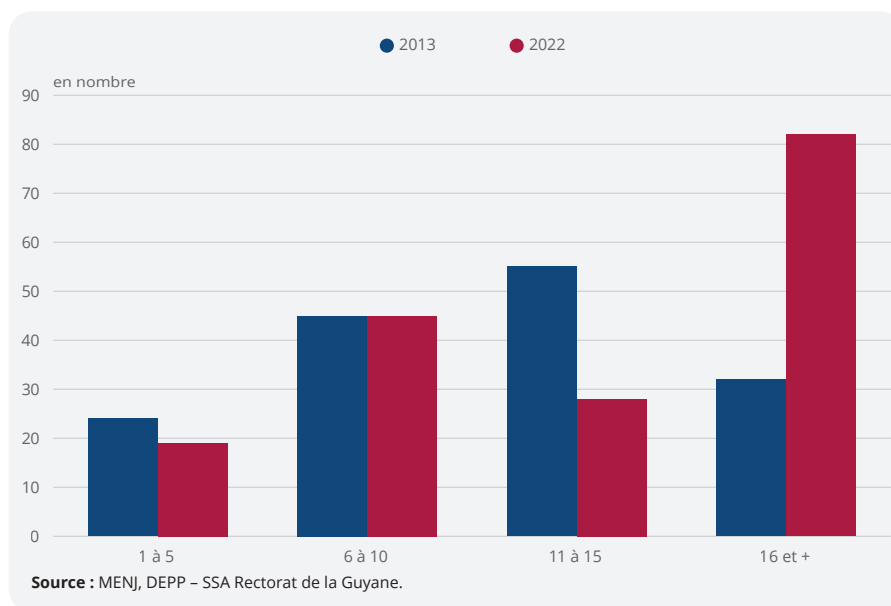
Entre 2013 et 2022, 18 nouvelles écoles sont sorties de terre pour le secteur public. Au cours de cette période, la répartition des écoles selon le nombre de classes se modifie « vers le haut » : diminution du nombre d'écoles de 5 classes ou moins et nette augmentation du nombre d'écoles de 16 classes ou plus ► **figure 7**. Les élèves du premier degré public sont accueillis au sein de 2 481 classes dont 83 % se situent dans des écoles de 11 classes ou plus. En école élémentaire, l'effectif moyen des classes est de 23 élèves et en maternelle de 16 élèves.

L'encadrement des élèves progresse depuis 2013. Ainsi, le nombre de postes pour 100 élèves du premier degré augmente sur la période 2013-2020 ► **figure 8** avant de connaître une diminution en 2021 et 2022 où il atteint la valeur de 7,9. Néanmoins, il reste supérieur au ratio national qui s'établit à 6,4 postes pour 100 élèves en 2022.

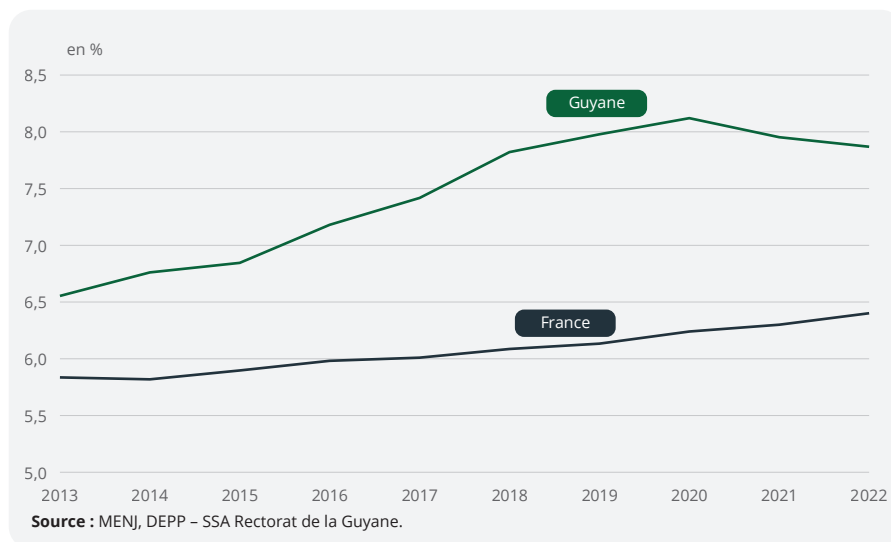
La taille moyenne des classes de lycée progresse depuis 2013

La taille moyenne des classes reste relativement stable dans tous les cycles du second degré depuis 2013, même si

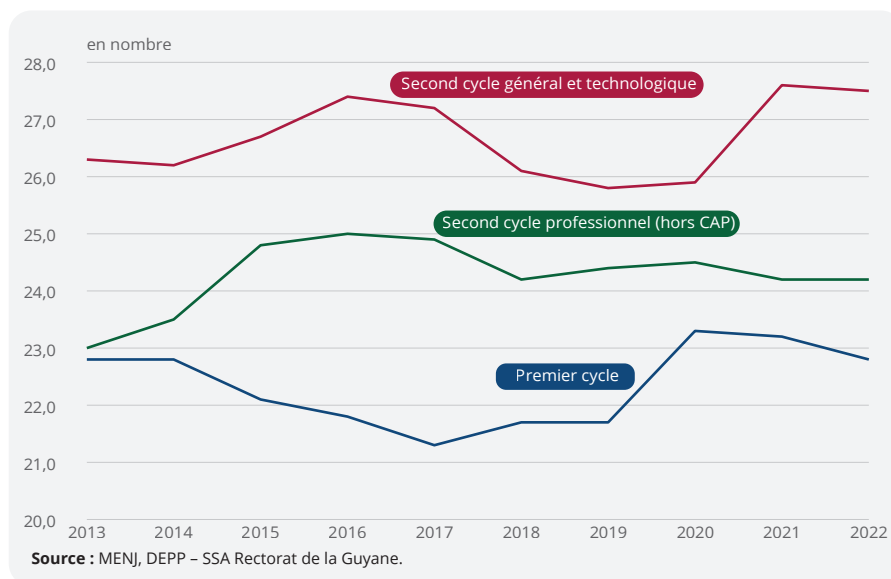
► 7. Répartition des écoles selon leur nombre de classes



► 8. Évolution du ratio « nombre de postes d'enseignants pour 100 élèves » dans le premier degré public



► 9. Évolution du nombre moyen d'élèves par classe



les classes de lycée relevant du second cycle général et technologique se sont légèrement alourdies, passant de 26,3 à 27,5 élèves par classe en dix ans ► **figure 9**. Cela reste toutefois inférieur à la moyenne en France (30,2 élèves par classe). La taille moyenne des classes du premier cycle (22,8 élèves par classe) reste aussi en dessous du niveau national (25,9 élèves par classe). En revanche, pour les classes relevant du second cycle professionnel (hors CAP), la taille moyenne est plus élevée dans l'académie qu'ailleurs en France (24,2 élèves par classe contre 19,7).

Sur les 6 444 élèves qui étaient inscrits en classe de troisième l'année précédente, 44,3 % d'entre eux continuent à la rentrée scolaire 2022-2023 en seconde générale et technologique alors que 47,0 % s'engagent en second cycle professionnel sous statut scolaire ou d'apprenti ► **figure 10**. L'intérêt pour la voie professionnelle est toujours grand en Guyane, avec la moitié des poursuites d'études après la troisième contre un quart au niveau national. Néanmoins, l'écart entre la poursuite en voie générale et en voie professionnelle passe de 9,0 points en 2013 à 2,7 points en 2022.

En 2022, 41,3 % des élèves inscrits en terminale dans un établissement préparent un baccalauréat général, 38,8 % un baccalauréat professionnel et 19,9 % un baccalauréat technologique ► **figure 11**. Depuis 2013, la voie générale se développe au détriment des séries technologiques.

Au sein des établissements publics du second degré, 6 592 élèves sont demi-pensionnaires dont 4 696 collégiens et 1 896 lycéens, soit respectivement 19,3 % et 11,8 % des effectifs (2 110 élèves supplémentaires depuis 2013). La part des collégiens demi-pensionnaires augmente de 5,8 points, tandis que celle des lycéens diminue (-2,6 points) sur la période. Les effectifs en internat sont très faibles et diminuent depuis 2013 quel que soit le type d'établissement ce qui est lié à la construction de collèges ou de lycées « de proximité ».

Deux tiers des élèves du second cycle professionnel sont dans le cursus du baccalauréat

À la rentrée 2022, 7 588 élèves sont scolarisés dans le second cycle professionnel soit 1 843 élèves de plus qu'en 2013 ► **figure 12**. Parmi eux, un tiers prépare un CAP et deux tiers sont inscrits en baccalauréat professionnel. Cette répartition est relativement stable sur la période 2013-

► 10. Évolution des poursuites d'études à l'issue de la troisième (yc SEGPA et agricole)

Inscription l'année suivante	2012	2018	2019	2020	2021
Seconde générale et technologique	40,5	42,5	43,4	44,2	44,3
Second cycle professionnel	49,5	46,0	46,5	46,4	47,0
- Seconde professionnelle	nd	22,2	22,0	21,9	23,1
- CAP et assimilés	23,3	19,3	19,5	19,3	19,7
- Formation agricole	nd	4,4	5,0	5,2	4,2
Maintien en 1 ^{er} cycle	3,3	4,5	5,3	4,1	2,9
Autres	6,7	7,0	4,8	5,3	5,8
Inscrits en troisième (en nombre)	4 541	5 764	6 087	6 337	6 444

Lecture : En 2021, parmi les 6 444 collégiens inscrits en troisième, 44,3 % ont poursuivi en seconde générale et technologique l'année suivante.

nd : Non disponible.

Sources : MENJ, DEPP – SSA Rectorat de la Guyane, Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

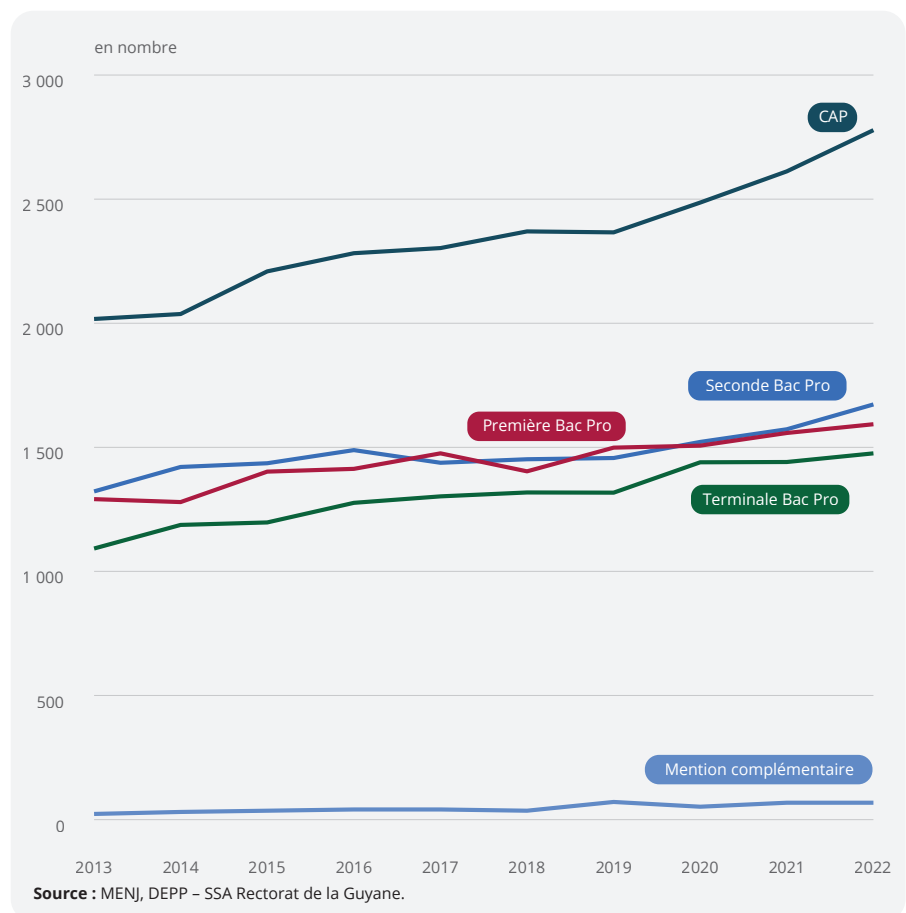
► 11. Évolution des effectifs inscrits en terminale selon le type de baccalauréat

Année	2013		2017		2022	
	Effectifs	Part (en %)	Effectifs	Part (en %)	Effectifs	Part (en %)
Bacs généraux	1 040	37,7	1 243	38,1	1 570	41,3
Bacs technologiques	626	22,7	717	22,0	756	19,9
Bacs professionnels	1 092	39,6	1 302	39,9	1 476	38,8
Ensemble	2 758	100,0	3 262	100,0	3 802	100,0

Champ : Élèves des établissements publics et privés sous contrat relevant du MENJ.

Source : MENJ, DEPP – SSA Rectorat de la Guyane.

► 12. Évolution des effectifs du second cycle professionnel



2022. Les élèves faisant le choix de la voie professionnelle sont deux fois plus souvent en CAP qu'au niveau national (36,7 % contre 17,5 %).

Les lycées professionnels et section d'enseignement professionnel des

lycées polyvalents de Guyane préparent 2 778 jeunes à un CAP et 4 742 à un baccalauréat professionnel en 2022.

En CAP, la répartition entre secteurs de formation est de 57,9 % pour la

► 13. Répartition des élèves préparant un CAP, un bac professionnel selon la spécialité de formation à la rentrée 2022

Groupe de spécialité de formation	CAP			Bac professionnel			en %
	Effectifs (en nombre)	Part	Part des filles	Effectifs (en nombre)	Part	Part des filles	
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	246	8,9	49,2	139	2,8	43,9	
Bâtiment : construction et couverture	78	2,8	3,8	105	2,2	9,5	
Bâtiment : finitions	355	12,8	13,2	103	2,2	18,4	
Électricité, électronique	152	5,5	2,6	255	5,4	2,0	
Énergie, génie climatique	//	//	//	27	0,6	//	
Habillement	102	3,7	93,1	126	2,7	88,9	
Mines et carrières, génie civil, topographie	21	0,8	9,5	24	0,5	29,2	
Moteurs et mécanique auto	220	7,9	3,2	221	4,7	4,1	
Spécialités pluritechnologiques des transformations	26	0,9	34,6	25	0,5	32,0	
Spécialités pluritechnologiques genie civil, construction, bois	119	4,3	2,5	245	5,2	35,1	
Spécialités pluritechnologiques matériaux souples	//	//	//	34	0,7	91,2	
Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	//	//	//	44	0,9	2,3	
Structures métalliques	74	2,7	5,4	37	0,8	8,1	
Technologies de commandes des transformations industrielles	//	//	//	61	1,3	11,5	
Technologie industrielles fondamentales	95	3,4	43,2	256	5,4	8,6	
Travail du bois et de l'ameublement	120	4,2	2,5	201	4,2	10,0	
Total spécialités de la production	1 608	57,9	21,1	1 903	40,1	21,1	
Accueil, hôtellerie, tourisme	244	8,8	76,6	100	2,1	67,0	
Commerce, vente	521	18,8	55,1	1 120	23,6	62,9	
Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	99	3,5	51,5	122	2,5	50,0	
Sécurité des biens et des personnes	28	1,0	39,3	102	2,2	45,1	
Spécialités plurivalentes des services	5	0,2	0,0	671	14,2	67,7	
Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	//	//	//	601	12,7	91,2	
Techniques de l'image, du son, spectacle	//	//	//	38	0,8	44,7	
Techniques de l'imprimerie et de l'édition	12	0,4	25,0	//	//	//	
Transport, manutention, magasinage	28	1,0	14,3	85	1,8	28,2	
Travail social	233	8,4	86,3	//	//	//	
Total spécialités des services	1 170	42,1	63,6	2 839	59,9	67,7	
Ensemble	2 778	100	26,8	4 742	100,0	49,0	

Source : MENJ, DEPP – SSA Rectorat de la Guyane.

production et 42,1 % pour les services ► **figure 13**. Six spécialités concentrent deux tiers des élèves : « commerce, vente », « bâtiment : finitions », « agro-alimentaire, alimentation, cuisine », « accueil, hôtellerie, tourisme », « travail social » et « moteurs et mécanique automobile ». Le choix de la spécialité reste fortement influencé par le sexe de l'élève : 63,6 % des élèves des CAP relevant du secteur des services sont des filles (91,0 % en 2013) alors que ces dernières représentent seulement un élève sur cinq des CAP du secteur de la production.

En baccalauréat professionnel, la répartition entre les deux secteurs de formation est inversée par rapport au CAP : 40,1 % pour la production et 59,9 % pour les services. Trois spécialités regroupent la moitié des élèves : « commerce, vente », « spécialités plurivalentes des services » et « spécialités plurivalentes sanitaires et sociales ». Dans les spécialités des services, deux tiers des élèves sont des filles. Elles sont une sur cinq dans la production.

Un élève sur deux en formation d'apprentissage prépare un BTS ou un DUT

À la rentrée 2022, 1 081 apprentis sont inscrits dans les établissements scolaires de Guyane, en augmentation de 53,9 %

► 14. Répartition des apprentis par niveau selon l'organisme gestionnaire en 2022-2023

Niveau	en nombre					Total
	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Niveau 7-8	
Chambre des métiers	204	29	//	//	//	233
Chambre de commerce et d'industrie	//	//	252	59	//	311
EPLÉ ¹ - CFA Éducation nationale	14	81	67	11	//	173
EPLÉFPA ²	7	//	30	//	//	37
Organismes de formations - CFA	62	97	148	12	8	327
Total	287	207	497	82	8	1 081

¹ Établissement public local d'enseignement.

² Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole.

Sources : MENJ, DEPP – SSA Rectorat de la Guyane, Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

par rapport à 2013 ► **figure 14**. Les organismes de formation (CFA) comptabilisent les effectifs les plus importants (30,2 %) suivi de la chambre de commerce et d'industrie de Guyane. Cette dernière concentre plus d'un quart des apprentis (28,8 %). Deux jeunes en apprentissage sur dix relèvent de la chambre des métiers et de l'artisanat de Guyane et un sur cinq est rattaché au CFA Éducation nationale.

Le BTS et le DUT au niveau 5 ► **définition** sont les diplômes le plus souvent préparés puisqu'ils regroupent 45,9 % de l'ensemble des apprentis, soit 497 jeunes. Par ailleurs 287 jeunes préparent en apprentissage un CAP au niveau 3 de formation et 207 apprentis se forment à un diplôme de niveau 4. Sur la période 2013-2022, le nombre d'élèves inscrits en CAP se réduit globalement au profit des élèves inscrits en BTS et DUT ► **figure 15**.

À l'exception du niveau 3 de formation où les garçons sont majoritaires (62,0 %), la proportion des filles dans l'ensemble des effectifs est supérieure pour tous les niveaux en 2022 ► **figure 16**. Elles s'orientent plus fréquemment vers les spécialités de service. Le niveau 5 (BTS, DUT) où les spécialités des services regroupent 91,1 % des apprentis inscrits pour ce niveau affiche ainsi une majorité de filles (58,1 %).

Les garçons s'orientent plus volontiers vers les spécialités de production. Quel que soit le niveau, la proportion de garçons inscrits dans les spécialités de production est supérieure à celle des filles. Quel que soit le sexe, la part des apprentis dans les spécialités de production est globalement inférieure à celle des spécialités de services.

Rapporté à l'ensemble d'une génération, le poids de l'apprentissage reste faible

dans l'académie. En 2022, les apprentis représentent 0,7 % des jeunes de 15 à 19 ans chez les filles et 1,1 % chez les garçons (respectivement 4,5 % et 9,5 % en France entière). Le poids de l'emploi public en Guyane (44,0 % contre 22 % en France entière) réduit le nombre d'entreprises privées disponibles pour accueillir les apprentis pour certains métiers. Par ailleurs, la part des femmes apprenties en Guyane augmente depuis 2013, tandis que celle des hommes est stable. Pour l'ensemble de la France, quel que soit le sexe, la part augmente.

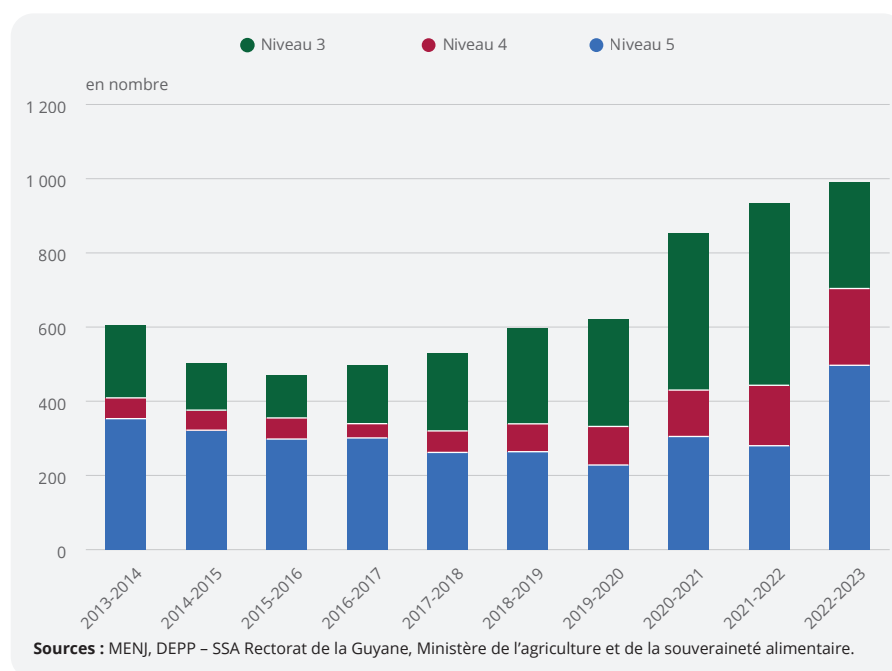
Le nombre de jeunes inscrits dans l'enseignement supérieur augmente depuis 2013

Sur les 2 397 bacheliers de juillet 2021, des filières générale, technologique ou professionnel, 67,5 % s'inscrivent dès la rentrée suivante dans l'enseignement supérieur, soit 1 point de plus qu'en 2013 ► **figure 17**. Les bacheliers généraux sont les plus nombreux à poursuivre dans l'enseignement supérieur : 86,6 % font ce choix (94,0 % en France entière). La part des bacheliers technologiques qui entreprennent immédiatement des études supérieures s'établit à 74,5 % en 2021, celle des bacheliers professionnels est de 41,8 %, en augmentation de 6 points par rapport à 2013.

L'université demeure la filière privilégiée des bacheliers généraux : trois élèves sur cinq optent pour une inscription à l'université. À la rentrée 2021, 14,8 % des bacheliers généraux s'orientent vers les filières professionnelles courtes (IUT, STS). L'orientation en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) concerne 5,6 % des bacheliers généraux, ce qui est inférieur au niveau national (9,9 %). Les bacheliers de la filière technologique s'orientent vers les filières professionnelles courtes (38,5 %) notamment en sciences et technologies des services (STS) (29,4 %). Sur l'ensemble du territoire national, 53,9 % des bacheliers technologiques poursuivent leurs études vers les filières professionnelles courtes. En Guyane, ils sont également nombreux à s'inscrire dans les disciplines générales de l'université (32,6 %).

Les bacheliers professionnels sont nombreux à s'inscrire en STS (23,4 %) et à l'université (17,1 %). Les inscriptions à l'université des bacheliers professionnels sont quatre fois plus élevées dans l'académie qu'au niveau national (4,7 %). Parmi les bacheliers poursuivant à l'université, en STS ou CPGE, 61,1 % font le choix de rester dans l'académie pour débiter leurs

► 15. Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation



► 16. Part des apprentis et des spécialités de services selon le niveau des formations en apprentissage en 2022

Niveau	Services			Production			Ensemble	
	Fille	Garçon	Effectifs (en nombre)	Fille	Garçon	Effectifs (en nombre)	Fille	Garçon
Niveau 3	65,1	34,9	146	9,9	90,1	141	38,0	62,0
Niveau 4	66,3	33,7	175	6,3	93,8	32	57,0	43,0
Niveau 5	63,1	36,9	453	6,8	93,2	44	58,1	41,9
Niveau 6	54,9	45,1	82	//	//	//	54,9	45,1
Niveau 7	87,5	12,5	8	//	//	//	87,5	12,5

Sources : MENJ, DEPP – SSA Rectorat de la Guyane, Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

► 17. Évolution des taux d'inscription immédiate dans l'enseignement supérieur

Baccalauréat	Enseignement	2013	2020	2021	2022
Bac général	Université hors IUT	58,5	57,1	57,8	nd
	IUT	6,3	4,2	5,4	nd
	CPGE	7,3	5,5	5,6	4,6
	STS	7,8	12,2	9,4	9,9
	Autres formations	7,1	10,4	8,4	8,9
	Total	87,0	89,4	86,6	nd
Bac technologique	Université hors IUT	35,2	39,1	32,6	nd
	IUT	7,6	6,0	9,1	nd
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0
	STS	31,0	28,1	29,4	35,4
	Autres formations	2,5	4,5	3,4	3,9
	Total	76,3	77,7	74,5	nd
Bac professionnel	Université hors IUT	16,9	19,2	17,1	nd
	IUT	1,5	0,1	0,4	nd
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0
	STS	16,9	19,3	23,4	27,0
	Autres formations	0,3	0,7	0,9	1,0
	Total	35,6	39,3	41,8	nd
Ensemble tous bacs	Université hors IUT	38,1	38,9	37,9	nd
	IUT	5,0	3,0	4,2	nd
	CPGE	2,9	2,3	2,5	2,1
	STS	16,9	18,2	18,3	20,9
	Autres formations	3,6	5,5	4,6	5,2
	Total	66,5	67,9	67,5	nd

nd : Non disponible.
Sources : MENJ, DEPP – SSA Rectorat de la Guyane, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche-Parcoursup-Traitement SIES.

études supérieures alors que 38,9 % poursuivent leurs études dans une autre académie en France. Les bacheliers aspirant à suivre une préparation aux grandes écoles s'inscrivent de moins en moins dans un établissement de l'académie (53,4 %, -3 points par rapport à 2013). Ceux souhaitant poursuivre en STS dans le secteur public et hors apprentissage sont deux tiers à s'inscrire dans un établissement de formation de l'académie.

À la rentrée 2021, 5 306 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en Guyane ► **figure 18**. La population étudiante de l'académie augmente ainsi de 54,8 % par rapport à la rentrée 2014. Cette hausse est notamment marquée dans les formations des professionnels de santé (84,8 %).

L'université de Guyane accueille 3 890 étudiants en 2021, soit 73,3 % des étudiants de l'enseignement supérieur.

Si les effectifs baissent par rapport à 2020, ils restent très supérieurs à 2014 (+54,1, %), année de création de l'Université de Guyane. La filière « lettres, sciences humaines » est la plus attractive avec 1 508 inscrits, soit 38,8 % des universitaires. Vient ensuite la filière « économie, AES » avec 27,8 % des étudiants, des effectifs multipliés par trois depuis 2014. L'IUT de Kourou regroupe quant à lui 4,2 % des effectifs d'étudiants, en baisse de 30,1 % sur la même période. ●

► 18. Évolution des effectifs d'étudiants dans l'enseignement supérieur

Année	en nombre								
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Université	2 524	2 840	3 302	3 297	3 601	3 789	3 914	3 890	nd
dont IUT	236	146	177	182	183	194	173	165	nd
STS	536	610	586	615	625	529	675	716	750
CPGE	75	67	72	74	63	58	72	71	75
Formations professionnelles de santé*	243	261	61	247	250	351	402	449	449
Autres dont :	50	61	67	116	113	123	170	180	164
Autres formations post-bac hébergées dans un lycée (DGC....)	50	61	67	69	56	71	107	121	103
École de commerce	//	//	//	47	57	52	63	59	61
Total des inscrits	3 428	3 839	4 088	4 349	4 652	4 850	5 233	5 306	nd
Part de l'université (en %)	73,6	73,0	80,8	75,8	77,4	78,1	74,8	73,3	nd

* Formations paramédicales, formations Sanitaires et sociales.

nd : Non disponible.

Sources : MENJ, DEPP - SSA Rectorat de la Guyane, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche-Parcoursup-Traitement SIES.